



Après 18 mois d’instruction, l’ancien ministre de la Défense est désormais fixé sur les charges qui pèsent contre lui.

Par [Cameroun-Info.Net](https://www.cameroun-info.net)

L’ancien ministre de la Défense, **Edgar Alain Mebe Ngo’o**, incarcéré depuis 18 mois à la prison centrale de Yaoundé-Kondengui, est désormais fixé sur les charges qui pèsent contre lui.

Selon le quotidien **Le Messager**, qui cite des sources proches de l’instruction, la Justice s’est enfin décidée de qualifier les faits qui sont reprochés à l’ancien MINDEF. «*Selon l’instruction, Mebe Ngo’o est accusé de détournements de fonds publics évalué à 20 milliards FCFA qu’il aurait malicieusement chapardé à travers des surfacturations et des marchés publics fictifs. Ensuite, l’ex-MINDEF serait au centre d’un autre détournement estimé à 300 millions d’euros soit 196 milliards de FCFA destinés au projet polytechnologique avec la Chine dans le cadre de l’achat de matériels militaires pour l’armée camerounaise. Et pour couronner le tout, le natif de Sangmelima est accusé de blanchiment d’argent évalué à 20 milliards de FCFA*», renseigne le journal dans son édition en kiosque ce 4 août 2020.

Des chefs d’accusation qui provoquent l’ire dans son entourage qui s’interroge aussitôt sur la

durée de l'instruction *«qui est contraire aux dispositions du Code de procédure pénale»*. Mais aussi *«tous les micmacs qui entourent le dossier»*. Pour les proches de l'ex-membre du gouvernement, *«l'heure est visiblement à une nouvelle cabale dont le dessein reste celui de noircir davantage son casier»*.

Le journal qui s'appuie sur des informations données par "des sources proches de l'instruction" révèle que *«le juge commis pour dire le droit dans cette tumultueuse affaire, a été reçu récemment par le «vice-dieu» qui lui aurait donné des instructions relatives au sort qui attend Mebe Ngo'o. Plus qu'un simple tête-à-tête, l'échange entre les deux hommes se résumerait à des consignes strictes. Si les contours de cette entrevue à la présidence de la République restent floues, on imagine de manière plausible l'issue de l'affaire au regard de l'hyper activité de certains «soldats» de l'intox et omniprésents sur la toile afin de répandre le gaz qui va asphyxier le mince espoir que nourrit encore leur cible»*, peut-on lire.

Placé en détention à la prison de Kondengui depuis le mois de mars 2019, l'ancien ministre de la Défense (2009-2015) continue de clamer son innocence ainsi que celle de son épouse et de ses trois coaccusés (**Mbangue Maxime Léopold**, **Mboutou Elle Ghislain Victor** et **Menye Victor Emmanuel**).